

Auteur: Pierre-Yves Perrin
Env.: 2'683 (espaces compris)

Céréales fourragères : situation sous haute tension !

La situation des céréales fourragères est toujours sous tension. Actuellement, les prix à l'importation se situent autour de Fr. 34.50/dt pour l'orge fourragères, Fr. 37.-/dt pour le blé fourragère et Fr. 35.50/dt pour le maïs grain. La protection à la frontière est donc entre 1.- et 1.50 trop faible et n'atteint pas les prix-seuils.

Trois causes expliquent cette situation catastrophique :

- Une baisse du cours de l'Euro, qui rend les importations meilleur marché
- Des prix mondiaux qui subissent une baisse constante et régulière
- Un manque d'anticipation de l'OFAG pour adapter les droits de douane de manière à atteindre systématiquement au moins les prix-seuils fixés dans l'Ordonnance sur les importations agricoles.

Quelles sont les conséquences ?

Les importations en fin 2023 et début 2024 se font à des prix clairement trop faibles. Il manque en moyenne entre 1 et 2 francs par 100 kg de protection à la frontière. Les importateurs vont dès lors prendre les prix à l'importation comme base, également pour les prix de la marchandise indigène. En schématisant : soit on importe à bon marché, soit on prend des céréales suisses au même prix ! Comment dès lors espérer atteindre des prix aux producteurs satisfaisants ?

La filière doit s'engager

Les importations à bas prix ne pourront jamais être concurrencées, car la rentabilité des céréales fourragères est déjà aujourd'hui nettement insuffisante. En augmentant encore la pression sur les prix, c'est la surface qui va baisser, par manque d'intérêt des producteurs. La seule opportunité est un engagement de la filière pour soutenir les matières premières suisses qui vont entrer dans la fabrication des aliments. Un prix correct pour les céréales va faire progresser les surfaces, donc les volumes de production. En produisant davantage en Suisse, on importera moins, ce qui améliorera le taux d'auto-alimentation. Les surcoûts des aliments dus à l'utilisation de céréales fourragères indigènes devront être reportés sur le prix de la viande à l'étalage, donc sur les consommateurs. Il s'agit ici de quelques centimes par kilo de viande pour un engraissement en Suisse d'animaux nourris principalement à base de céréales indigènes. La hausse de prix est négligeable pour le consommateur, mais la valeur pour la filière et la crédibilité de la viande suisse est énorme !

Nous sommes et serons encore confrontés à des attaques sur la consommation de viande et sur l'origine des matières premières fourragères. Sans réaction claire et nette de la filière en faveur d'une viande suisse crédible dès la récolte 2024, les céréales fourragères n'auront aucun avenir en Suisse !